

Questions orales

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Entendra-t-il enfin les cris de l'industrie du bois et des travailleurs canadiens et leur donnera-t-il une chance de survivre?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'industrie du bois est justement parmi celles qui profiteront le plus de la taxe sur les produits et services. Le député devrait se rendre compte que, actuellement, la taxe de vente fédérale est incluse dans le prix du combustible, des ordinateurs, des téléphones, des matériaux de construction, du matériel de bureau et de bien d'autres choses.

Grâce à la TPS, les entreprises de ce secteur n'auront plus à payer cette taxe de vente. Cela les rendra plus concurrentielles et elles seront mieux placées qu'aujourd'hui pour vendre leurs produits sur leur plus grand marché, les États-Unis. C'est pour cette raison que la TPS va créer des emplois. Elle créera une plus grande richesse pour la Colombie-Britannique. Voilà pourquoi nous sommes en faveur de la TPS.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merriitt): Monsieur le Président, de toute évidence, le ministre des Finances semble croire que s'il répète le même mensonge ou la même histoire assez souvent. . .

Des voix: Règlement!

M. Whittaker: . . . les Canadiens finiront par le croire.

Une voix: Règlement!

M. Whittaker: Monsieur le Président, l'industrie canadienne du bois d'oeuvre est encore sous le choc de la taxe de 15 p. 100 qui a été imposée à ses exportations de bois d'oeuvre vers les États-Unis. Le ministre reconnaîtra-t-il que même cette industrie ne veut rien savoir de la TPS? Abandonnera-t-il son projet de taxe dès maintenant?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne sais pas si le député de Victoria a détourné votre attention, mais lorsqu'un député m'accuse de mentir à plusieurs reprises, j'estime qu'il a dépassé les limites et je ne lui réponds pas.

M. le Président: Je demande au député de retirer sa remarque.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merriitt): Monsieur le Président, je le fais avec plaisir. En posant ma question, j'ai tenté de corriger mon erreur en utilisant plutôt le mot histoire. Je retire avec plaisir mes

allégations voulant que le ministre ait dit un mensonge. Je les retire.

* * *

LA BASE DE CHATHAM

M. J.W. Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre de la Défense nationale. Je voudrais l'interroger sur le champ de tir de Tracadie, associé à la base de Chatham. Depuis plusieurs années maintenant, il y a des négociations entre le gouvernement fédéral et le Nouveau-Brunswick en vue d'agrandir le polygone de Tracadie. Où en sont ces négociations? Quel usage fera-t-on des nouvelles terres et quelles seront les conséquences pour l'environnement?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député me pose plusieurs questions. En 1985, le gouvernement du Canada a commencé des négociations avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick en vue d'utiliser des terres provinciales pour l'entraînement à la défense anti-aérienne à basse altitude. Ces négociations se poursuivent. Une étude environnementale, réalisée conjointement par le gouvernement fédéral et la province, est actuellement en cours.

Les terres seraient utilisées moins de 70 jours par an pour des exercices de défense anti-aérienne à basse altitude. L'aspect très important, c'est que si le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne peut pas fournir de terres, à Tracadie, Kearns ou Dungavon, il sera impossible de maintenir l'école de défense anti-aérienne à basse altitude à Chatham et nous devons envisager la fermeture

* * *

[Français]

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU
SUD-OUEST DE MONTRÉAL**

M. David Berger (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Le ministre sait qu'une des principales recommandations du Comité de relance économique et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal était de privilégier les solutions locales et les organismes du milieu. Le ministre a dit récemment, et je cite: «. . . il n'appartient pas au gouvernement fédéral d'être le maître d'oeuvre de